rejeté

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1966-1967

PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT

portant règlement définitif du budget de 1963.

Le Sénat a rejeté, en première lecture, le projet de loi adopté par l'Assemblée Nationale, en première lecture.

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 20 décembre 1966.

Le Président, Signé: André MÉRIC.

Voir les numéros: Assemblée Nationale (2º législ.); 2097, 2174 et in-8º 587. Sénat: 56 et 126 (1966-1967).